
étrangères pour inciter les Canadiens à communiquer au gouvernement leurs opinions sur l'orientation à donner à la politique étrangère.

- Le gouvernement entend continuer de tenir des débats parlementaires sur les grandes questions de la politique étrangère.

L'importance de partenariats élargis

- Le gouvernement entend également travailler en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et les autres ordres de gouvernement dans le but de formuler des politiques dans les domaines d'intérêt commun.
- Le gouvernement fera appel plus que jamais auparavant aux spécialistes pour développer et mettre à jour la politique étrangère.

Le Service extérieur s'adaptera aux nouveaux objectifs et aux nouvelles contraintes

Le Service extérieur canadien est aux premières lignes de la gestion des relations internationales. Il réagira avec la souplesse voulue, au Canada et à l'étranger, pour modifier les priorités en fonction de nos objectifs clés. Nous devons faire des choix et concentrer nos efforts là où ils seront les plus nécessaires, en appliquant les trois objectifs établis pour la politique étrangère canadienne dans cet Énoncé. Le Service extérieur s'engagera dans la voie de l'apprentissage continu pour devenir plus productif et plus efficace.

Vu la rareté des ressources en ce moment et pour l'avenir prévisible, le Service extérieur devra réduire le coût de toutes ses activités. Il devra affecter ses maigres ressources, tant humaines que financières, de façon judicieuse et conséquemment réévaluer sans cesse ses priorités stratégiques et opérationnelles ainsi qu'améliorer les compétences de son personnel.

- Le Service extérieur mettra de plus en plus sur les nouvelles technologies de communication et de traitement de l'information. Grâce à elles, les grandes missions sont capables de fonctionner à moindre coût et les « mini-missions » deviennent possibles si bien qu'une présence canadienne pourra être assurée partout au monde.
- De même, la rationalisation des pratiques administratives, dans le respect de normes élevées au plan des responsabilités, lui permettra de réduire le personnel administratif dans les missions de moindre envergure et dans les bureaux à l'étranger. Des économies appréciables seront réalisées dans les opérations à l'étranger par un recours accru aux nationaux pour doter des postes auparavant occupés par des Canadiens.